

Nettoyage - Traitement

C1 - Effectuer un nettoyage d'entretien

Public cible	Parcours AFP (art.32), encadrement services exploitation
Prérequis	Connaissance des techniques de base du métier Avoir suivi les modules B1 et B2 pour les parcours art.32
Durée	3 jours
Horaires	08h00-12h00 / 13h00-17h00
Objectifs	Organiser et mettre en application les opérations de nettoyage couramment utilisées dans un nettoyage d'entretien, en respectant scrupuleusement dans leur activité les prescriptions en matière de protection de l'environnement, protection de la santé, sécurité au travail et d'hygiène.
Validation de la formation	Une attestation de suivi de module sera délivrée par l'Ecole Genevoise de la Propreté aux personnes ayant suivi la totalité de la formation.
Contenu du module	➤ Les locaux types ➤ Les conditions d'intervention ➤ Préparation du matériel ➤ Nettoyage d'entretien
Méthodes pédagogiques	Approche théorique, mise en situation professionnelle et retours d'expériences. Méthode pédagogique active et participative.
Inscription	Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit : ▪ Par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté, Rampe du Pont-Rouge, 4 1213 PETIT-LANCY ▪ Par email : info@ecoledelaproprete.ch ▪ Sur internet : https://ecoledelaproprete.ch (12 participants maximum)